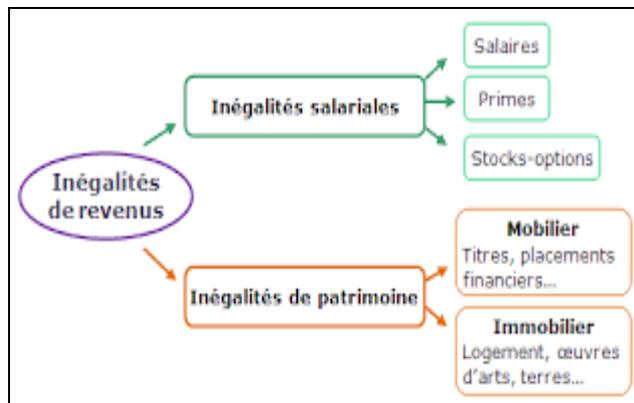




# Les sources de revenu du ménage au Mali

Massa COULIBALY et Aoua S. DEMBÉLÉ

## Editorial



Analyser le revenu du ménage permet d'établir le niveau de bien-être des populations ainsi que l'ampleur des inégalités sociales entre individus. Le revenu est décomposé selon ses sources et selon ses contributeurs classés d'après leur position sur le marché du travail (en activité, au chômage, en situation d'inactif).

Selon la source, le revenu du ménage se décompose en revenu d'activité, en revenu de patrimoine et en transferts, publics et privés (entre ménages). Le revenu d'activités se décompose à son tour en revenu d'activités

principale et celui d'activités secondaire. Il peut également se décomposer selon la nature de l'emploi qui rapporte ledit revenu, emploi salarié, indépendant ou aide familial. Le revenu de l'activité principale peut en outre être désagrégé en rémunération de ladite activité et en avantages sociaux non inclus dans le salaire. Le revenu de patrimoine comprend le revenu de propriété et le revenu financier ou d'épargne. Les transferts quant à eux intègrent les pensions (de travail et autres pensions), les dons et aides, les revenus de bourses d'études et de mendicité, et enfin tout autre transfert.

Massa Coulibaly

## 1. Niveau et structure du revenu des ménages

Les données de l'enquête EMOP 2016 permettent d'estimer à 3 143 milliards fcfa le revenu total de l'ensemble des ménages du pays, bien inférieur à la consommation finale des ménages de 5 962 milliards selon les comptes nationaux (INSTAT, 2017) mais assez proche de cette consommation finale exprimée en volume i.e. sans effet prix, 3 584 milliards fcfa. Il faut noter que le revenu issu des enquêtes doit être sous-estimé de la valeur de l'autoconsommation des ménages. Il est gagné à 74.9% par les hommes contre 25.1% par les femmes, répartition qui en soi aussi renferme la faible valorisation des activités des femmes et pas seulement les activités domestiques non rémunérées. La part du milieu urbain dans le revenu total est supérieure à sa part dans la population, 37,1% pour 25%. Par décile de revenu, il faut noter que les six premiers déciles gagnent beaucoup moins que leur part dans la population, aussi bien pour chacun d'entre eux que pour leur ensemble. Les 40% les plus pauvres du Mali ont 14% du revenu national tandis que les 10% les plus riches en ont près de 32%.

**Tableau 1. Revenu annuel total du ménage (en milliards fcfa et %)**

		Homme		Femme		Total	
		milliards fcfa	%	milliards fcfa	%	milliards fcfa	%
Milieu	Urbain	879.8	75.5	285.8	24.5	1 165.60	37.1
	Bamako	482.4	73.4	174.5	26.6	656.9	20.9
	Autre urbain	397.3	78.1	111.3	21.9	508.6	16.2
	Rural	1 476.10	74.6	501.7	25.4	1 977.90	62.9
Décile de revenu	D1	26.9	79.4	7	20.6	33.9	1.1
	D2	75	74.3	25.9	25.7	100.9	3.2
	D3	100.8	72.8	37.7	27.2	138.5	4.4
	D4	131.3	72.9	48.9	27.1	180.2	5.7
	D5	155.9	71.8	61.1	28.2	217	6.9
	D6	182	70.7	75.3	29.3	257.3	8.2
	D7	232.5	73.6	83.6	26.4	316.1	10.1
	D8	290.4	73.1	106.9	26.9	397.3	12.6
	D9	392.2	76.5	120.7	23.5	512.9	16.3
	D10	768.9	77.7	220.5	22.3	989.4	31.5
Total		2 355.9	74.9	787.5	25.1	3 143.4	100.0

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2016

## 2. Décomposition source du revenu

Les 3143 milliards fcfa de revenus du ménage se décomposent en 2871 milliards de revenus d'activités, 229 milliards de transferts et 43 milliards de revenu de patrimoine, soit les parts respectives de 91%, 7% et de 2%. Par classe d'âge, il faut noter que l'essentiel des transferts reviennent aux 6-14 ans et plus de 64 ans, 12% et 31% tandis que les revenus d'activités vont aux 15-64 ans majoritairement. La part du revenu de patrimoine est assez élevée pour les plus de 40 ans à raison de 4% les plus de 64 ans et 2% les 41-64 ans. On notera également que la part de revenu de patrimoine est deux fois supérieure à celle des femmes tout l'inverse des transferts pour lesquels ceux-ci représentent 11% du revenu des femmes contre 6% pour les hommes. Par décile de revenu, les 10% les plus riches ont 11% de leur revenu sous forme de transferts reçus contre 7% de moyenne et 9% pour les 10% les plus pauvres.

### 2.1. Revenu d'activités

La décomposition du revenu d'activités selon la nature de l'emploi (salarié, indépendant et aide familial) montre la part combien importante de l'emploi indépendant (65.3% du revenu

d'activité) comparativement au salariat (20.1%) et au statut d'aide familial (15.5%). La part du salaire dans le revenu d'activités en milieu urbain est deux fois supérieure à la moyenne nationale (40.6% contre 20.1%) et encore plus à Bamako (47%). Cette augmentation se fait d'abord au détriment du revenu d'aide familial (2.6% en milieu urbain avec moins de 0,8% à Bamako) et ensuite du revenu d'indépendant (56.7% respectivement 52.2%). La part du salaire est encore plus importante à Gao (50.4%). Elle augmente avec le niveau d'éducation, de 6.2% pour les analphabètes à 86,2% pour le niveau supérieur d'éducation en passant par 24.1% le fondamental et 81.4% le secondaire. A partir du décile 5, elle monte également le long des déciles, de 5% le décile 5 à 36% le décile 10 en passant par 15% le décile 8 et 23% le décile 9. Le salariat est une part importante de revenu des non pauvres en admettant que 40% des maliens sont pauvres, surtout pour la couche supérieure de la classe moyenne (les déciles 8 et 9) et la classe des riches (le décile 10).

**Tableau 3. Décomposition du revenu annuel d'activités (en % et milliards fcfa)**

		Revenu d'activité salariale			Revenu d'activités d'indépendant			Revenu d'activités d'aide familial		
		Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Milieu	Urbain	43.4	31.2	40.6	54.9	63.1	56.7	1.7	5.7	2.6
	Bamako	51.0	35.2	47.0	48.9	62.2	52.2	0.2	2.7	0.8
	Autre urbain	33.9	24.3	32.1	62.4	64.7	62.8	3.7	11.0	5.1
	Rural	9.6	5.2	8.5	77.1	49.3	70.2	13.2	45.6	21.3
Décile de revenu	D1	9.9	8.8	9.7	79.8	66.7	77.3	10.3	24.6	13.0
	D2	5.7	4.9	5.4	76.2	55.8	71.3	18.1	39.3	23.2
	D3	7.0	8.1	7.3	74.7	48.8	67.7	18.3	43.1	24.9
	D4	9.1	2.7	7.4	77.2	59.4	72.6	13.7	37.9	20.0
	D5	8.9	1.8	6.9	75.3	52.6	69.1	15.8	45.8	24.0
	D6	11.5	3.5	9.2	75.7	51.2	68.7	12.8	45.3	22.1
	D7	15.9	4.1	12.9	71.6	49.8	65.9	12.5	46.2	21.3
	D8	18.8	5.7	15.4	70.7	58.9	67.6	10.5	35.4	17.1
	D9	26.6	10.7	22.9	67.4	62.4	66.3	6.0	26.8	10.8
	D10	34.9	38.3	35.6	61.7	48.5	59.0	3.4	13.2	5.4
Total	%	22.1	14.1	20.1	68.9	54.0	65.3	9.0	31.9	14.5
	Milliards fcfa	481.1	97.3	578.4	1 501.8	373.6	1 875.4	196.1	221.0	417.0

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2016

## 2.2. Revenu de patrimoine

Pour ce qui est du revenu de patrimoine, il provient soit de la propriété soit de l'épargne et autres placements financiers ou actionnariats. La part du revenu de propriété est en moyenne de 82.8%, avec 80.3% pour les hommes et 91.7% pour les femmes contre 17.2% respectivement 19.7% et 8.3% pour le revenu financier. Le revenu de propriété est moins important chez les jeunes de 15-35 ans. Par décile, la structure du revenu de patrimoine ne semble obéir à aucune règle ni accroissement le long des déciles du revenu de propriété ni du revenu financier ou l'inverse. On sait simplement que le revenu de propriété du décile 1 (les 10% les plus pauvres) est quasiment nul.

**Tableau 4. Décomposition du revenu annuel de patrimoine (en % et millions fcfa)**

		Revenu de propriété			Revenu financier		
		Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Milieu	Urbain	80.7	97.2	85.2	19.3	2.8	14.8
	Bamako	86.2	100.0	91.0	13.8	0.0	9.0
	Autre urbain	71.9	90.4	75.8	28.1	9.6	24.2
	Rural	80.3	86.4	81.3	19.7	13.6	18.7
Décile de revenu	D1	0.0	24.0	0.8	100.0	76.0	99.2
	D2	22.2	51.0	26.4	77.8	49.0	73.6
	D3	90.0	100.0	95.0	10.0	0.0	5.0
	D4	52.2	80.5	61.6	47.8	19.5	38.4
	D5	80.3	97.0	87.0	19.7	3.0	13.0
	D6	74.1	100.0	77.5	25.9	0.0	22.5
	D7	94.9	100.0	96.0	5.1	0.0	4.0
	D8	91.6	91.1	91.5	8.4	8.9	8.5
	D9	75.4	47.0	73.7	24.6	53.0	26.3
	D10	90.7	98.5	93.0	9.3	1.5	7.0
Total	%	80.3	91.7	82.8	19.7	8.3	17.2
	Millions fcfa	27 375	8 470	35 845	6 703	762	7 465

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2016

### 2.3. Les transferts

Les 229 milliards fcfa de transferts en faveur des ménages se décomposent en pension de travail et autres pensions (43%), en dons et aides (52%), en bourses et revenu de mendicité (1% les deux) et autres transferts (pour les 4% restants). Dans leurs transferts, les urbains ont une part plus importante que les ruraux de pension de travail et autres pensions, singulièrement Bamako. La pension de travail représente beaucoup dans les transferts des ménages de Tombouctou, Bamako et Koulikoro. Elle semble être l'apanage des individus de niveau secondaire et supérieur d'éducation (80% contre une moyenne nationale de 20%). Les enfants 6-14 ans et les personnes âgées de plus de 64 ans ont des parts relativement importantes de ce type de transfert, 41% et 54%. Elle reste importante dans les déciles 9 et 10.

**Tableau 5. Décomposition du revenu annuel de transferts (en % et millions fcfa)**

		Décile										Total	
		D1	D2	D3	D4	D5	D6	D7	D8	D9	D10	%	Millions fcfa
Revenu de pension de travail	Homme	0.0	13.2	17.2	17.6	5.3	19.8	21.3	22.1	55.8	74.9	49.8	71 144
	Femme	0.0	1.1	2.2	15.5	8.0	0.0	8.6	3.4	20.0	44.3	24.3	20 960
	Total	0.0	7.9	11.9	16.9	6.5	10.8	16.7	15.0	43.1	63.8	40.2	92 104
Revenu d'autre pension	Homme	0.0	0.1	3.0	1.0	0.0	0.6	0.1	2.1	0.2	0.3	0.6	863
	Femme	0.0	0.0	2.6	0.0	0.0	3.5	0.2	2.1	11.6	8.8	6.0	5 189
	Total	0.0	0.0	2.9	0.6	0.0	1.9	0.1	2.1	4.3	3.4	2.6	6 053
Revenu de dons/aides	Homme	91.2	78.4	71.7	75.0	86.7	66.7	72.0	61.6	40.1	21.7	43.7	62 457
	Femme	100.9	95.8	91.2	80.2	86.6	88.1	79.0	89.1	60.8	46.0	65.7	56 788
	Total	95.3	87.5	78.6	77.6	86.7	76.5	74.5	72.0	47.7	30.5	52.0	119 245
Revenu de mendicité	Homme	0.0	0.0	0.0	0.0	1.1	0.0	0.0	1.3	0.0	0.0	0.2	242
	Femme	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	6.1	0.0	0.8	703
	Total	0.0	0.0	0.0	0.0	0.6	0.0	0.0	0.8	2.2	0.0	0.4	945
Revenu de bourse	Homme	0.0	0.0	0.0	1.0	0.0	1.8	1.7	1.6	0.0	0.4	0.6	922
	Femme	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1.3	0.0	0.0	0.1	115
	Total	0.0	0.0	0.0	0.6	0.0	1.0	1.1	1.5	0.0	0.3	0.5	1 037
Revenu d'autre transfert	Homme	7.5	7.4	8.7	5.2	7.6	11.0	4.9	11.7	3.7	2.6	5.1	7 244
	Femme	0.2	2.6	4.3	3.6	4.8	7.7	12.9	3.8	1.3	0.9	3.1	2 643
	Total	4.5	5.3	7.2	4.7	6.3	9.5	7.8	8.7	2.8	2.0	4.3	9 887

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2016